



Ni retraite à 64 ans, ni « pacte » enseignant !

A l'heure où le recrutement est à la peine dans les métiers de l'éducation, la revalorisation salariale semblerait être une des premières mesures de bon sens pour attirer les jeunes vers l'enseignement. Quand on commençait sa carrière à 2,3 SMIC en 1980, on la débute aujourd'hui à 1,1 SMIC!

Réponse de la Macronie? Le « pacte » enseignant, ultime provocation d'un gouvernement d'intégristes libéraux voulant la mort des services publics.

Ce n'est pas une revalorisation

En effet, il s'agit de rémunérer les enseignant-es pour de nouvelles tâches. Payer quelqu'un pour ce qu'il ou elle fait n'est ni novateur, ni moderne. Cela s'appelle du travail. Comme si nous n'en avons pas assez!

Le femmes encore une fois perdantes

Les enquêtes institutionnelles confirment que les inégalités femmes/hommes en matière de rémunération dans l'Education nationale sont en grande partie dues aux primes et les missions supplémentaires qui sont majoritairement remplies par des hommes. Réponse du ministère : renforcer l'usage des primes et des missions supplémentaires. Elle est où la « grande cause du quinquennat »?

Mépris des réalités du métier

Selon la DEPP, les enseignant-es travaillent déjà en moyenne 43h par semaine + 35 jours sur les vacances scolaires. Et il faudrait en faire encore plus? Les conséquences sur la santé des personnels vont être énormes!

Statut des directrices

Concernant les directeurs et directrices d'école, le pacte modifie leur statut, avant même la parution des décrets, c'est la pire application de la loi Rilhac ! Il les positionne de façon hiérarchique en leur donnant la responsabilité de répartir les missions des enseignant-es, de les évaluer et d'en rendre compte à l'IEN. C'est insupportable !

MOBILISONS-NOUS POUR LE RETRAIT!

Ni retraite à 64 ans, ni « pacte » enseignant !

A l'heure où le recrutement est à la peine dans les métiers de l'éducation, la revalorisation salariale semblerait être une des premières mesures de bon sens pour attirer les jeunes vers l'enseignement. Quand on commençait sa carrière à 2,3 SMIC en 1980, on la débute aujourd'hui à 1,1 SMIC!

Réponse de la Macronie? Le « pacte » enseignant, ultime provocation d'un gouvernement d'intégristes libéraux voulant la mort des services publics.

Ce n'est pas une revalorisation

En effet, il s'agit de rémunérer les enseignant-es pour de nouvelles tâches. Payer quelqu'un pour ce qu'il ou elle fait n'est ni novateur, ni moderne. Cela s'appelle du travail. Comme si nous n'en avons pas assez!

Le femmes encore une fois perdantes

Les enquêtes institutionnelles confirment que les inégalités femmes/hommes en matière de rémunération dans l'Education nationale sont en grande partie dues aux primes et les missions supplémentaires qui sont majoritairement remplies par des hommes. Réponse du ministère : renforcer l'usage des primes et des missions supplémentaires. Elle est où la « grande cause du quinquennat »?

Mépris des réalités du métier

Selon la DEPP, les enseignant-es travaillent déjà en moyenne 43h par semaine + 35 jours sur les vacances scolaires. Et il faudrait en faire encore plus? Les conséquences sur la santé des personnels vont être énormes!

Statut des directrices

Concernant les directeurs et directrices d'école, le pacte modifie leur statut, avant même la parution des décrets, c'est la pire application de la loi Rilhac ! Il les positionne de façon hiérarchique en leur donnant la responsabilité de répartir les missions des enseignant-es, de les évaluer et d'en rendre compte à l'IEN. C'est insupportable !

MOBILISONS-NOUS POUR LE RETRAIT!